

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE D'ÉCULLY

N°2023-033

SÉANCE DU 26 AVRIL 2023

Date de convocation du conseil municipal : 14 avril 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33

PRÉSIDENT : Monsieur Sébastien MICHEL

SECRÉTAIRE ÉLU : Monsieur Jean-Pierre MANIGLIER

Membres présents : M. Sébastien MICHEL (maire) ; Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Jean-José GARCIA ; M. Emile COHEN ; M. Jean-Philippe CORDIN ; M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Martine BIARD ; Mme Isabelle BUSQUET ; M. Damien CADE ; Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Nicolas de GARILHE ; Mme Christelle GERIN EPELY ; M. Jacques CHEVALEYRE ; M. Vincent FRIDRICI ; M. Damien JACQUEMONT ; M. Thibaut LE NORMAND ; M. Claude LARDY ; Mme Florence ASTI-LAPPERRIÈRE ; Mme Patricia GARCIA ; M. Jérôme FRANÇOIS.

Membres absents ayant donné pouvoir : M. Loïc ALIRAND (adjoint) donne pouvoir à Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; M. Raphaël BERGER (adjoint) donne pouvoir à M. Jean-Philippe CORDIN ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (adjointe) donne pouvoir à Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; M. Jean-Jacques MARGAINE (adjoint) donne pouvoir à Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Pierre POINSOT donne pouvoir à Mme Martine BIARD ; Mme Laure DESCHAMPS donne pouvoir à Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; Mme Nicole BRIAND donne pouvoir à M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES donne pouvoir à Mme Isabelle BUSQUET ; Mme Olivia ROBERT donne pouvoir à Mme Géraldine BALLIGAND.

Membre absent : aucun.

Nombre de présents : 33

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de votants : 33

OBJET DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL (FEDER)

Le programme régional FEDER/FSE+/FTJ 2021-2027 a été approuvé par la Commission européenne le 31 octobre 2022.

Il permet de répondre, sur 7 ans, aux enjeux du territoire Auvergne-Rhône-Alpes et de ses habitants selon les objectifs stratégiques de la Commission européenne :

- Une Europe plus compétitive et plus intelligente ;

- Une Europe plus verte, résiliente et à faibles émissions de carbone ;
- Une Europe plus connectée ;
- Une Europe plus sociale et inclusive ;
- Une Europe plus proche des citoyens.

Les axes d'intervention poursuivis permettront de répondre aux priorités fixées par la Région, notamment en matière d'innovation, de soutien aux PME, d'écologie positive, de développement rural et de formation professionnelle. Ils permettront également de soutenir les actions de nouvelles thématiques telles que la santé et le tourisme.

Le programme mobilise le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen plus (FSE+) et le Fonds pour une transition juste (FTJ) et s'articule autour de 10 priorités précisant les modalités d'intervention de ces fonds européens :

- Recherche, innovation, numérique, compétitivité et réindustrialisation ;
- Transition énergétique et environnement ;
- Connectivité numérique ;
- Santé et tourisme ;
- Approches territoriales ;
- Mobilité urbaine ;
- Massif central ;
- Rhône Saône ;
- Formation, emploi, création, orientation, santé ;
- Transition juste.

Dans ce cadre, la Commune d'Écully souhaite solliciter un soutien financier concernant les projets suivants qui entrent dans le cadre de la priorité 2 « Transition énergétique et environnement » :

- Réhabilitation et extension de l'école primaire des Cerisiers.
- Rénovation énergétique que groupe scolaire de Charrière Blanche.

Réhabilitation et extension de l'école primaire des Cerisiers

Calendrier prévisionnel :

- DIAG/ESQ : 3 janvier 2023 au 10 février 2023
- APS : mars 2023
- APD : avril à mai 2023
- Dépôt PC : juin 2023
- PRO/DCE : juin à juillet 2023
- Consultation des marchés de travaux : septembre à décembre 2023
- Démarrage de chantier : janvier 2024
- Mise en service : septembre 2025

Anticipation des travaux suivants :

- Raccordement au chauffage urbain en septembre 2023
- Installation des bungalows provisoires en décembre 2023 avec consultation des entreprises du 15 mai au 11 août 2023

Coûts prévisionnels des travaux :

| | Montant € HT | Montant € TTC |
|-------------------|---------------------|----------------------|
| AMO Programmation | 41 220 € | 49 464 € |

| | | |
|---|--------------------|--------------------|
| Maîtrise d'œuvre | 408 315,02 € | 489 978,02 € |
| Indemnité consultation maîtrise d'œuvre | 8 000 € | 9 600 € |
| CSPS (Coordinateur Sécurité Prévention Santé) | 20 412 € | 24 494,40 € |
| Bureau de contrôle | 23 520 € | 28 224 € |
| Travaux (estimation DIAG/ESQ) | 4 031 532,98 € | 4 837 839,58 € |
| Diagnostics et études géotechniques | 27 000 € | 32 400 € |
| Test étanchéité à l'air | 3 000 € | 3 600 € |
| Assurance Dommage-Ouvrage | 27 000 € | 32 400 € |
| Aléas (environ 5%) | 205 000 € | 246 000 € |
| Révisions (environ 5%) | 205 000 € | 246 000 € |
| Coût total de l'opération | 5 000 000 € | 6 000 000 € |

Subvention sollicitée et synthèse financière

| | |
|--|--------------------|
| Subvention sollicitée au titre du FEDER | 800 000 € |
| Reste à charge ville HT | 4 200 000 € |
| Reste à charge ville TTC | 5 200 000 € |

Rénovation thermique du groupe scolaire de Charrière Blanche

Calendrier prévisionnel :

- Phases DIAG / AVP / PRO / DCE : terminées au 17 avril 2023
- Consultation des entreprises : avril à juillet 2023
- Démarrage de chantier : août 2023
- Mise en service : septembre 2024

Coûts prévisionnels des travaux :

| | Montant € HT | Montant € TTC |
|----------------------------------|-----------------------|----------------------|
| Maîtrise d'œuvre | 200 900 € | 241 080 € |
| CSPS | 15 000 € | 18 000 € |
| Bureau de contrôle | 18 000 € | 21 600 € |
| Travaux | 2 462 157,67 € | 2 954 589,20 € |
| Réseaux | 8 500 € | 10 200 € |
| Diagnostics | 12 109 € | 14 530,80 € |
| Test étanchéité à l'air | 2 500 € | 3 000 € |
| Assurance Dommage-Ouvrage | 15 000 € | 18 000 € |
| Aléas (3,5%) | 86 000 € | 103 200 € |
| Révisions | 96 500 € | 115 800 € |
| Coût total de l'opération | 2 916 666,67 € | 3 500 000 € |

Subvention sollicitée et synthèse
financière

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| Subvention estimée au titre du FEDER | 530 000 € |
| Reste à charge ville HT | 2 386 666,67 € |
| Reste à charge ville TTC | 2 970 000 € |

La Commission Transition écologique – Mobilité - Innovation réunie le 5 avril 2023, entendue ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après avoir délibéré,

A l'unanimité, par 33 voix pour

- Approuve les projets de réhabilitation et extension de l'école primaire des Cerisiers et de rénovation thermique du groupe scolaire de Charrière Blanche ;
- Approuve leurs calendriers de réalisation ;
- Autorise le maire à solliciter l'Etat au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) ;
- Autorise le Maire à solliciter d'autres co-financements le cas-échéant ;
- Autorise le Maire à signer tous document relatif à l'exécution de la délibération ;
- Dit que les subventions accordées seront imputées sur le chapitre 13, subvention d'investissement.

Ainsi délibéré,
A Écully, le 26 avril 2023

Le secrétaire,



Jean-Pierre MANIGLIER

Le maire,



Sébastien MICHEL

Certifié exécutoire le 27 AVR. 2023
Le maire



Sébastien MICHEL

Acte à classer

DELIB_2023-033

| | | | |
|----------------|---------------------------------|-------------|----------|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| En préparation | En attente retour Préfecture | > AR reçu < | Classé |

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-04-27T10-20-59.00 (MI244768899)

Identifiant unique de l'acte :

069-216900811-20230427-DELIB_2023-033-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Demande de subvention au titre du fonds européen de
développement régional (FEDER)

Date de décision : 27/04/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [DELIB_2023-033.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 27/04/23 à 10:20

Par [BOUTET Catherine](#)

Transmis

Date 27/04/23 à 10:20

Par [BOUTET Catherine](#)

Accusé de réception

Date 27/04/23 à 10:27